

Joyeuse Noëlle ?

Souvent quand nous débattons de la place encore inégalitaire des femmes dans la société, que ce soit dans le monde du travail (professions mal payées, temps partiels imposés au moins une fois sur trois, retraites rabougries) ou à la maison (inégal partage des tâches), on en arrive à la conclusion que cette inégalité prend ses racines dès le début de la vie par l'éducation que nous avons reçue de nos parents, enseignant-e-s et entourage.

Les catalogues et rayons de jouets sont systématiquement organisés, avant toute chose, selon le sexe de l'enfant...

Les mini planches à repasser, chariots de ménage et autres caisses de supermarché miniaturisées, le maquillage, les déguisements de princesse d'un côté.

Les mini lance-roquettes, les outils de bricolage, les jeux vidéo et les panoplies de super-héros de l'autre. Guère étonnant que les plus jeunes aillent « spontanément » vers les jouets correspondant à leur genre. Il reste quelques pages en fin de catalogue pour les jeux « unisexe » : jeux de société, de construction, et encore pas toujours.

Pourtant, même si les filles ont droit à la scolarité, peuvent obtenir le permis voiture, camion et même piloter un avion, devenir ingénieures, cheffes de chantier, agent de police, la socialisation qui passe par les jouets, modélisation sociale importante, les replonge régulièrement dans des rôles et des fonctions secondaires, subalternes, domestiques... Et gare aux dérapages : la petite fille qui réclame des voitures, un camion de pompier, se fera vite taxée de « garçon manqué » et le petit garçon qui imite sa maman en jouant à la poupée, va subir des regards étonnés puis inquiets (sera-t-il un « vrai » garçon ?).

Si nous voulons que la société évolue dans le sens d'une réelle égalité, les jouets sont aussi un des moyens pour y arriver.



Contre les jouets sexistes
Collectif - 160 pages - 2007 - 12 euros
Editions L'échappée

Offrons à nos petit-e-s, quelque soit leur sexe, des poupées, des voitures, des ballons, des dinettes, des jeux de construction. Aidons-les à développer leur imaginaire, leur habileté, leur intelligence, qu'ils et elles aient le choix, qu'ils et elles ne se sentent pas contraint-e-s de rester dans un modèle sexué inégalitaire.

Texte écrit par la commission Femmes de SUD Santé Sociaux (merci à elles !) et paru dans le journal aux adhérent-e-s de cette fédération.

Jouets sexistes : c'est pas gagné...

La société espagnole Berjuan toys commercialise un poupon destiné essentiellement aux petites filles puisque celles-ci peuvent l'allaiter ! Ce poupon est initialement commercialisé aux USA et arrive en France pour ce Noël par Jouet Club sous l'appellation « Bébé Glou-Glou »... original et très classe !

« The Breast Milk Baby » est vendu avec une brassière et soutien gorge ornés de deux fleurs « mamelons » (plutôt glauque le truc ! d'ailleurs ils ont oublié d'y ajouter les coussinets pour absorber les montées de lait, le baume anti-crevasses... ben oui c'est ça aussi l'allaitement) que le BB tète dès que la fillette l'en approche... Sidérant ! Alors la grande question est : le lait contenu dans ces mini nénéés est du vrai lait ou du lait en poudre ? Voilà le nouveau jouet qui va conditionner nos filles à l'idée de ce que doit être une bonne mère, la mère nourricière ! L'allaitement doit rester une décision personnelle : j'allaiter si je veux et si je

peux ! Ce conditionnement mental participe à culpabiliser les petites filles si le moment venu, elles n'allaitent pas leur enfant soit parce qu'elles n'en ont pas la possibilité ou tout simplement parce qu'elles ont en fait le choix !

Le fabricant indique : « *The Breast Milk Baby permet aux petites filles d'exprimer leur amour et leur affection de la manière la plus naturelle possible, juste comme leur maman. Cette poupée représente une révolution parce qu'elle apprend aux fillettes les compétences nourricières dont elles auront besoin pour un jour élever leurs propres bébés* ». Sic ! Donc un bébé en bonne santé est forcément passé par l'allaitement maternel... Après leur avoir mis au pied du sapin l'aspirateur, la table à repasser et la poussette... faut pas s'étonner que les fabricants nous « pondent » de telles inepties ! Malgré les combats de nos mères et grand-mères on constate qu'on a encore du pain sur la planche !!

ASSEMBLÉE NATIONALE

Prostitution

Mardi 6 décembre, les député-e-s (droite et gauche) ont voté en faveur d'une résolution réaffirmant la position « abolitionniste » de la France en matière de prostitution. Le texte, présenté par tou-te-s les président-e-s des groupes politiques à l'Assemblée, est une déclaration de principe. Elle doit être suivie d'une proposition de loi sur la pénalisation des clients, position non débattue à Solidaires pour le moment. Mais ce projet de loi n'est pas encore inscrit à l'ordre du jour, et il existe même de fortes probabilités qu'il ne le soit pas d'ici la fin de la législature... ce qui nous laisse du temps pour en débattre.

Solidaires est une organisation du courant abolitionniste (débat en Bureau national), position visant à l'abolition de toutes formes de réglementation concernant la prostitution. L'abolitionnisme, considérant les personnes prostituées comme victimes d'un système qui les exploite, refuse toute forme de pénalisation de celles-ci.

Légiférer ou non pour la parité aux élections professionnelles ?

C'est la question posée, toujours le mardi 6 décembre, par la députée Marie-Jo Zimmermann (UMP, Moselle) lors d'une table ronde avec les syndicats (dont Solidaires) au nom de la délégation de l'Assemblée Na-

tionale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Si toutes les représentantes syndicales ont fait le même constat sur le peu de femmes dès que l'on « monte » dans les structures syndicales, elles ont toutes fait état aussi des actions menées par les organisations professionnelles pour une meilleure représentation des femmes dans les structures. Quota chez les unes (CFTC et CFDT), référentes « égalité » locales à FO... L'Union syndicale Solidaires n'a pas de données sexuées fiables (il faudrait que les structures nous les remontent...) sur ce sujet, mais affiche tout de même sur un secrétariat national de 10 personnes, 4 femmes et 6 hommes.

Prenant exemple sur la loi Génisson de 2001, qui rend obligatoire la négociation égalité professionnelle dans les entreprises de plus de 50 salarié-e-s, permettant une réelle prise en charge sur ce sujet, la question posée d'un « coup de pouce » législatif pour une parité sur les listes électorales (et les postes éligibles !) est réelle. Elle reste évidemment conditionnée à une négociation intégrant les organisations syndicales. Mais il n'est pas certain, vu le calendrier d'ici les prochaines élections législatives, qu'une telle négociation et un éventuel projet de loi sur ce thème voient le jour.

Violences

La FIJ dénonce l'extrême violence perpétrée à l'encontre des femmes journalistes à travers le monde

Dans une lettre adressée au Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon à l'occasion de la journée mondiale pour l'élimination des violences envers les femmes, la Fédération internationale des journalistes (FIJ) a dénoncé l'extrême violence à laquelle sont confrontées les femmes journalistes dans le cadre de leur travail.

Agressions, menaces, pressions politiques, violence, viol, abus... Telles sont les difficultés auxquelles doivent répondre les femmes journalistes à cause de leur sexe ou simplement parce qu'elles essaient de faire leur travail. La situation est rendue encore plus difficile par la prévalence d'une culture de l'impunité qui protège et encourage les auteurs de ces crimes.

« Le plus grave est que la majorité des crimes ne sont pas résolus et que les meurtriers ne sont pas jugés » protestent Beth Costa, Secrétaire générale de la FIJ, et Mindy Ran, Présidente du Conseil du genre de la FIJ. *« Le climat d'impunité entourant les crimes perpétrés à l'encontre des femmes journalistes constitue une véritable menace à l'encontre de la liberté d'expression. En outre, les autorités publiques ont tendance à nier*

le fait que ces femmes ont été tuées en raison de leur profession de journaliste. Elles ont tendance à indiquer que les meurtres font suite à des vols ou à des questions personnelles. »

Selon les Nations Unies, 70 % des femmes sont victimes de violence dans leur vie. Entre 40 et 50 % des femmes vivant dans l'Union européenne ont connu des avances sexuelles non sollicitées, des contacts physiques ou d'autres formes de harcèlement sexuel sur leur lieu de travail. En République Démocratique du Congo, plus de 8 000 cas de violence sexuelle par an ont été recensés en 2009 et 2010.

La FIJ indique que dans certaines régions, les reportages consacrés aux agressions à caractère sexuel perpétrées à l'encontre des femmes sont tabous, victimisant ainsi la personne qui survit à ces atteintes et la rendant responsable de ces actes. Cette attitude encourage le recours à de telles agressions pour réduire au silence ou censurer.

Information communiquée par le SNJ, Syndicat National des Journalistes, membre de l'Union syndicale Solidaires.

L'internationale

La Colombie théâtre d'impunité pour les auteurs de violences sexuelles

Amnesty international a lancé une carte pétition adressée à l'ambassadeur de Colombie en France afin de mettre fin aux pratiques de violences sexuelles.

« Les violences sexuelles contre les femmes constituent une pratique habituelle, généralisée, systématique et invisible du conflit armé colombien » Cour constitutionnelle de Colombie (2008).

Pétition accessible sur le lien suivant :

<http://www.amnesty.fr/AI-en-action/Violences/Justice-internationale/Actions/Justice-pour-les-femmes-et-jeunes-filles-colombiennes-3963>

ONU Femmes

En juillet 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a créé ONU Femmes, entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le tout premier rapport de cette institution, dirigée par l'ancienne Présidente du Chili, Michelle Bachelet, a été rendu public en juillet dernier. Outre un bilan des actions de l'institution, il recense les inégalités et les violences subies par les femmes dans 134 pays : elles persistent partout, indépendamment de la culture ou du niveau de développement.

Pour travailler, cette institution dispose d'un budget de 500 millions de dollars (5 milliards de dollars du Programme des Nations Unies pour le Développement - PNUD) qui sans nul doute, ne suffira pas.

Site :

<http://www.unwomen.org/>

L'âge de cessation d'activité

Les femmes prennent leur retraite à 61,4 ans en moyenne, contre 59,5 ans pour les hommes. Les femmes évoluant dans le secteur privé prennent leur retraite plus tard que les femmes du secteur public.

30 % des femmes (contre 5 % des hommes) attendent l'âge de 65 ans pour liquider leur retraite afin de compenser les effets d'une carrière incomplète et d'accéder au bénéficiaire du taux plein pour le calcul de leur pension.

Source : Chiffres clés 2010, ministère des solidarités et de la cohésion sociale

Commission :

□ Une commission femmes se monte à Solidaires industrie, animée par une copine de SUD-Renault Guyancourt, et qui devrait participer aux prochaines commissions nationales de Solidaires, participer au bulletin et animer au sein de Solidaires Industrie une activité sur l'égalité hommes / femmes. Une très bonne nouvelle !

Intersyndicales femmes 2012 :

**Les 13 et 14 mars 2012
à la Bourse du travail de Paris,
annexe Charlot.**

Le programme est paru, et il est désormais possible de s'inscrire à ces deux journées de formation.

Les inscriptions sont à faire via vos structures syndicales (syndicats, fédérations, Solidaires) et à remonter à l'adresse courriel suivante : formationsynd@solidaires.org

Pour les demandes de congés formation (CFESS), elles sont identiques aux modalités habituelles dans vos secteurs professionnels.

Lectures



Quarante ans de slogans féministes. 1970/2010

de Corinne App, Anne-Marie Faure-Fraisse, Béatrice Fraenkel, Lydie Rauzier - Novembre 2011 - 18.00 € - 244 p. Editions iXe

Pour tenir sur une durée de 40 ans et au-delà, il faut du souffle. En filigrane, le livre dessine l'histoire de cette mobilisation de longue haleine, avec ses temps forts, ses moments creux, ses raisons d'être et ses exigences. Les quelque 600 slogans ici rassemblés tracent le fil rouge des combats féministes en France entre 1970 et 2010. Paroles vivantes scandées, criées, chantées dans les manifestations, ces "mots de désordre" témoignent de la créativité sans cesse renouvelée des innombrables actrices d'une histoire collective. Ils restituent la spécificité de la culture militante du Mouvement de libération des femmes, l'inventivité et l'impertinent brassage des traditions de lutte qui furent d'emblée sa marque de fabrique.

Bulletin édité par la commission femmes de Solidaires à destination de toutes celles et tous ceux qui luttent pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour nous écrire et envoyer vos infos : bulletinfemmes@solidaires.org